



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-94209>

Département(s) de publication : **40, 75**

Annonce n° **25-94209**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-77578

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** MINARM/SGA/SDPAMG

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 11000201100044

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75509

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 40, 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Conception et suivi de réalisation de la scénographie et prestations associés, et conception-production des dispositifs audiovisuels et multimédia du parcours de visite permanent du musée de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre et de l'Hélicoptère de Dax (40)

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 92521100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Conception et suivi de réalisation de la scénographie et prestations associées, et conception-production des dispositifs audiovisuels et multimédias du parcours de visite permanent du musée de l'Aviation Légère de l'Armée de Terre et de l'Hélicoptère de Dax (40)

**Critères d'attribution :** Critère n° 1 : Jugement technique ; note maximale : 80 points, décomposé ainsi : Sous-critère n° 1 : Approche du projet, appropriation de la thématique par le candidat, originalité du projet, pertinence et clarté de la proposition ; note maximale : 40 points Sous-critère n° 2 : Composition de l'équipe affectée à la mission ; note maximale : 25 points Sous-critère n° 3 : Méthodologie mise en œuvre, modalités des rendu des prestations, prise en charge de chaque phase de la mission, calendrier prévisionnel ; note maximale : 10 points Sous-critère n° 4 : Prise en compte des contraintes du site ; note maximale : 5 points Critère n° 2 : Jugement financier ; note maximale : 20 points,

### Section 4 - Informations rectificatives

- Date limite de remise des plis repoussée au 12/09/2025 à 12h00:00

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/08/2025**